



# ARCHERS CHALLANDAIS

(agrément 1285134)

## Concours "TAE de Pâques"

Sélectif Championnat de France

Samedi 11 avril 2020

Stade de La Cailletière, nord-est de Challans  
GPS 46,856024/-1,867322

**TAE** au rythme **ABC**, volées de **6** flèches, terrain abrité.

	<u>Tir 1</u>	<u>Tir 2</u>
<b>Ouverture du greffe</b>	<b>12h00</b>	<b>15h30</b>
Clôture des inscriptions	12h10	15h40
Inspection du matériel	12h20	15h50
Echauffement 30 min	12h30	16h00
Début des tirs	13h00	16h30
Fin des tirs	15h15	18h45

Inscriptions au plus tard le 8 avril, chèque à l'ordre des Archers Challandais.

Alain Bossard

66 chemin du Préneau

[club@archerschallandais.fr](mailto:club@archerschallandais.fr)

Un tir : 7 €

85300 CHALLANS

06 21 82 44 34

Tir supplémentaire : 5 €

Compte tenu du nombre de cibles limité (10 dont 2x70m et 2x50m au mieux) et de la disposition du terrain, cette manifestation s'adresse en priorité aux jeunes archers en arc classique.

Récompenses : il n'y aura pas de récompenses.

Rappel : tenue blanche ou de club obligatoire.

Intendance : ni buvette, ni restauration.



Concours "TAE de Pâques" CHALLANS le 11 avril 2020

Inscriptions à retourner à : Alain Bossard 66 chemin du Préneau 85300 CHALLANS

Inscription 7 € (tir supplémentaire 5 €)

Club :			
Archer	Cat/Arme/Distance	Tirs (1 à 2)	Montant

Vos commentaires :



**Prendre à gauche  
au rond-point 2  
puis immédiatement à droite**